

CSE du 21 Janvier 2016

Déclaration intersyndicale



En cette rentrée de janvier 2016, les enseignants constatent que la ministre entend poursuivre à marche forcée l'application de la réforme du collège.

Les nombreuses remontées à la suite des journées de « formation à la réforme » organisées dans les académies montrent clairement que le refus de cette réforme est profondément ancré chez les personnels et que le contenu des formations, marqué par le mépris des enseignants suscite un large rejet et une colère croissante.

Les pressions, menaces et les retraits sur salaires sont la traduction de l'isolement du ministère qui a de plus en plus recours à l'autoritarisme pour tenter de faire passer la réforme.

Cela renforce la détermination de l'intersyndicale (le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, le SNETAA-FO, le SFSDPEP-FO, la CGT, la CGT enseignement privé, le SNALC, le SNCL-FAEN, le SIES-FAEN, la CFE-CGC, le SUNDEP-Solidaires et SUD Education) à organiser le combat collectif des personnels pour s'opposer aux formations à la réforme et à son anticipation et à poursuivre les initiatives en direction des parents et des élus.

L'intersyndicale appelle les personnels, à partir de la réalité des DGH 2015, à faire la vérité sur les DGH 2016 qui découlent de la réforme, à défendre les postes, les conditions de travail des personnels et des élèves des lycées et des collèges ainsi qu'à préparer les interventions sur les évolutions de la dotation que la réforme implique.

L'intersyndicale (le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, le SNETAA-FO, le SFSDPEPFO, la CGT, la CGT enseignement privé, le SNALC, le SNCL-FAEN, le SIES-FAEN, la CFE-CGC, le SUNDEP-Solidaires et SUD Education) réunie le 5 janvier confirme son appel, lancé dès le 4 décembre, pour la construction d'une grève nationale majoritaire le mardi 26 janvier 2016 pour monter d'un cran dans la mobilisation.

L'intersyndicale appelle les enseignants des lycées et collèges à manifester le 26 janvier pour l'abrogation de la réforme du collège.

Dans ce cadre, l'intersyndicale les appelle à s'associer aux manifestations de la Fonction Publique selon des modalités assurant la visibilité de ses revendications (banderoles, cortèges spécifiques,...).

Elle appelle les personnels des collèges et des lycées à se réunir en HIS, en AG pour organiser la mobilisation permettant de créer le rapport de force pour gagner.

Les organisations syndicales du second degré se réuniront à nouveau rapidement après le 26 janvier.



CSE 21 Janvier 2016, Déclaration SNES-FSU

En ce premier CSE de l'année 2016, le SNES-FSU adresse ses meilleurs vœux à toutes et à tous. Nous faisons le souhait, devenu malheureusement presque rituel, que l'administration centrale soit plus à l'écoute des représentants des personnels. La surdit  institutionnelle actuelle engendre sur le terrain une perte de confiance pr judiciable au bon fonctionnement du service public d' ducation.

Nous apportons notre soutien aux personnels mis sous pression de fa on inadmissible et demandons que ces derni res cessent.

Dans ce contexte, les dotations horaires commencent   arriver dans les  tablissements. Dans les coll ges, la r forme est pr texte pour certains recteurs   changer leur mode de calcul des moyens. Cela se traduit en Bretagne ou en Guadeloupe par exemple par des baisses de moyens (nous parlons   effectifs constants, bien s r). Dans les lyc es, le baby-boom de l'an 2000 continue de faire monter les effectifs. Mais les moyens ne suivent pas. La hausse des effectifs par classe va donc se poursuivre, au d triment des conditions de travail des lyc ens et des personnels.

Madame la Ministre, qui refusez de nous entendre, qui pr f rez les annonces m diatiques   la r flexion p dagogique, qui ne dites pas la r alit  des moyens dans les coll ges pour la rentr e 2016, nous vous adressons solennellement un carton rouge.

Comme cela vient d' tre dit, nous appelons tous les personnels   se mobiliser mardi prochain le 26 janvier : la r forme du coll ge doit  tre revue sur d'autres bases, ses modalit s ne conviennent pas, et l'on voit bien sur le terrain combien elles renforcent d j  les in galit s qu'elle entendait r duire (disparit  des moyens selon les acad mies, carte des bi langues illisible etc.). Par ailleurs, il est urgent de traiter la question des salaires des fonctionnaires : rappelons que nous avons perdu 2 mois de pouvoir d'achat en 15 ans.

Le groupe de travail  tablissant un bilan de la r forme des lyc es se poursuit. Nous prenons acte de l'extension de l'ordre du jour   la question fondamentale des programmes scolaires. Nous demandons de nouveau que des mesures soient prises tr s rapidement sur le cadrage de l'accompagnement personnalis  et sur quelques programmes, par exemple.

Le pr sident Hollande a fait lors de ses v eux   la Jeunesse des annonces quant   un livret citoyen. De nouveaux textes sont aussi attendus sur la d mocratie lyc enne et coll gienne. Nous souhaitons une consultation du CSE ou un groupe de travail sur ces questions.

Dans un contexte o  les attentes/exigences en mati re  ducative sont nombreuses et multipli es, il est n cessaire de porter une attention particuli re aux vies scolaires et d'en renforcer les  quipes de vie scolaire, de CPE et d'AED.

Le CSE examine aujourd'hui le programme de Langue et culture de l'antiquit . Nous rappelons notre d saccord concernant le d coupage artificiel de cet enseignement en deux parties : EPI d'une part et enseignement de compl ment d'autre part. Il risque de perdre de son sens. Nous sommes aussi particuli rement inquiets de la disparit  future entre  tablissements en raison de l'absence de garantie des horaires et du fait que certains chefs d' tablissement envisagent, en 5 me, que l'EPI LCA se substitue   l'enseignement de compl ment.